

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1998 B 00361

Numéro SIREN : 419 034 608

Nom ou dénomination : 2 AC

Ce dépôt a été enregistré le 26/02/2020 sous le numéro de dépôt A2020/001550

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
SAINT-ETIENNE



742271

Dénomination : 2 AC
Adresse : 34 chemin de Chichivieux 42230 Saint-victor-sur-loire -
FRANCE-
n° de gestion : 1998B00361
n° d'identification : 419 034 608
n° de dépôt : A2020/001550
Date du dépôt : 26/02/2020

Pièce : Rapport du commissaire à la transformation du
22/02/2020




742271

2 AC

Société à Responsabilité limitée au capital de 8 000 euros

Siège social : 34 Chemin de Chichivieux
42230 SAINT VICTOR SUR LOIRE

RCS SAINT ETIENNE 419 034 608

GREFFE TC ST ETIENNE
N° gestion : 1998 B 361
le : **26 FEV. 2020**
N° dépôt : 1550
Visa du greffier : 

**Rapport du commissaire à la transformation
et du commissaire aux comptes sur la transformation**

de la société **2 AC**, société à responsabilité limitée
en société par actions simplifiée



2 AC

Société à Responsabilité limitée au capital de 8 000 euros
Siège social : 34 Chemin de Chichivieux
42230 SAINT VICTOR SUR LOIRE

RCS SAINT ETIENNE 419 034 608

Rapport du commissaire à la transformation
et du commissaire aux comptes sur la transformation
de la société **2 A C**, société à responsabilité limitée
en société par actions simplifiée

A l'associée unique,

En notre qualité, d'une part de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision de l'associée unique en date du 4 février 2020, nous avons établi le présent rapport afin :

-de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;

-de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

E.C. DE CAROLIS

Zi du Château de l'Isle – 4, rue Jacques Monod - 69320 Feyzin
Téléphone 04.78. 67. 91. 23 – Télécopie 04.78.70.81.29 – Courriel ml-decarolis@ml-decarolis.fr
Société de Commissariat aux Comptes, membre de la Compagnie Régionale de Lyon
SARL au capital de 160 010 € - Siret 451 824 353 00028



Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les capitaux propres au 31 décembre 2019 s'élèvent à 27 707 € (56% du total du bilan) et se décomposent ainsi :

* capital social	8 000 €
* réserve légale	800 €
* autres réserves	66 079 €
* résultat	-47 172 €

- Le poste « créances clients » de 47 860 € comprend des factures clients pour 15 506 € réglées en janvier et février 2020 et des factures à établir pour 32 354 € correspondant à des prestations de marketing et de commercialisation sur des programmes immobiliers en cours.
- Le chiffre d'affaires enregistré au 31 décembre 2019 est de 1 407 € contre 92 874 € l'exercice précédent, soit une variation de -98,48%,
- Le résultat courant avant impôt est de -47 172 € contre 28 216 €.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle ressort des indicateurs ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

-à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en terme d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

-à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

**E.C. DE CAROLIS**

Zi du Château de l'Isle – 4, rue Jacques Monod - 69320 Feyzin

Téléphone 04.78. 67. 91. 23 – Télécopie 04.78.70.81.29 – Courriel ml-decarolis@ml-decarolis.fr

Société de Commissariat aux Comptes, membre de la Compagnie Régionale de Lyon

SARL au capital de 160 010 € - Siret 451 824 353 00028

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Feyzin,

Le 22 février 2020

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes et à la transformation


Marie-Laure DE CAROLIS

